

DEPARTEMENT DU CALVADOS
 COMMUNE DE REVIERS
 PLAN LOCAL D'URBANISME
 REVISION ALLEE N°1 DU PLU
 PLAN DE ZONAGE AU 1/2000 - PIECE 2.2

ARRÊTÉ
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
 du 6 octobre 2016.
 Le Maire

Rédigé par :
 HERTZEL CONSULTANTS
 2 RUE DE L'ÉTOILE
 14000 CAEN
 HERTZEL CONSULTANTS - HOFFMAN
 herzhoffman.com

- LEGENDE**
- Lignes de zones
 - - Lignes de sections
 - Espaces Ruraux Classés à conserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Espaces boisés à protéger au titre de l'article L.151-20 du Code de l'Urbanisme
 - Aires à protéger au titre de l'article L.151-22 du Code de l'Urbanisme
 - Tronçons d'axes routiers réservés
 - Zones humides
 - Sédiments transitoires
 - Structures à abriement constant de respect
 - Coeur historique
 - Zone tampon autour de la carte
 - Emplacements réservés au bénéfice de la commune
 - 1 Extension de logement
 - 2 Aménagement des zones pavillonnaires
 - 3 Aménagement plus parking et voirie résidentielle
 - 4 Extension du centre ville
 - 5 Locaux commerciaux
 - 6 Emplacement de la voirie
 - 7 Aménagement du cœur de bourg
 - 8 Centre-ville de la voirie
 - 9 Création d'une voie
 - 10 Création d'un chemin piétonnier
 - Éléments remarquables à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - ★ Église Saint-Nicolas
 - ★ Château

